

Objet : Congrès des Parcs 2013 - Prise en charge des frais de participation

Chaque année la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organise son congrès. En 2013, c'est le Pnr de la Haute Vallée de Chevreuse qui accueillera ce congrès les 2,3 et 4 octobre.

Afin de représenter le futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales, le Président propose de prendre en charge les frais d'inscription (repas inclus), de déplacement et d'hébergement des personnes suivantes :

Elus :

- M. RASCLARD Hervé
- M. BUIX Jean-Pierre
- M. LAGIER Bruno
- Mme NIVOU Christine

Techniciens :

- M. TARDY Lionel
- Mme BREMOND Gilberte

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** la prise en charge des frais d'inscription et d'hébergement pour les élus et techniciens listés ci-dessus
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette manifestation et à régler l'ensemble des inscriptions, soit **170 €** par personne, auxquels s'ajouteront les frais de déplacement et d'hébergement.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD